

Th1 - Qu'est-ce que le droit ?

- **Ch1- Le droit et les fonctions du droit**
- Ch2- Les sources du droit.

Notions abordées

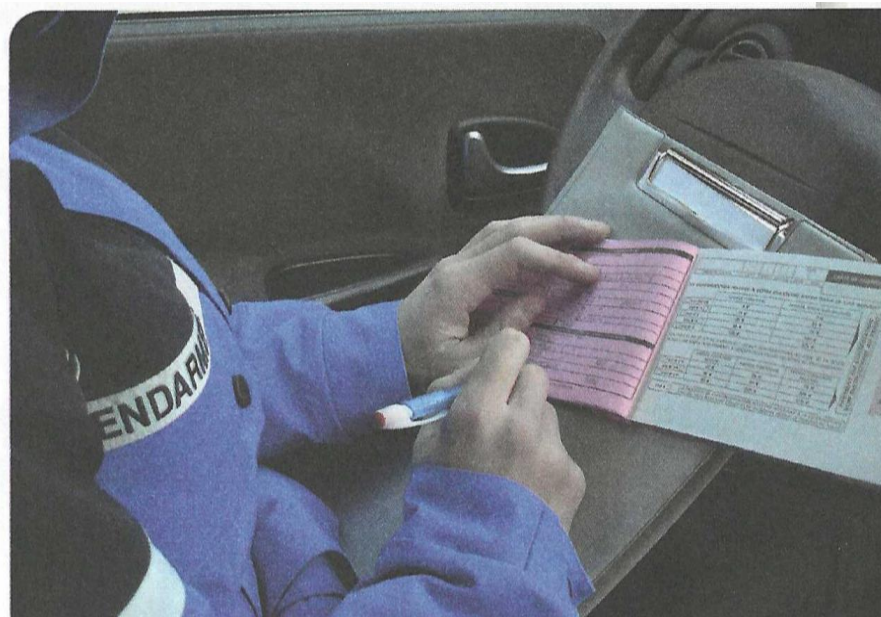
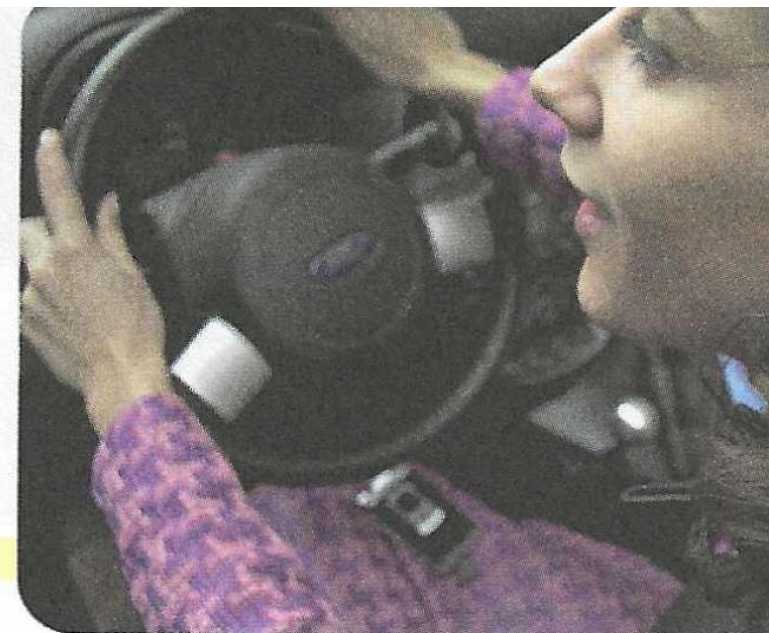
- Fonctions du droit
- Etat de droit, laïcité, égalité
- Distinction droit et morale
- Ordre public
- Caractère de la règle de droit
- Autorité légitime

Pour être capable :

- d'expliquer et de distinguer les fonctions du droit.
- de vérifier les caractères de la règle de droit pour une règle donnée.
- d'identifier la source d'une règle de droit.

Situation juridique **DES VACANCES BIEN MÉRITÉES**

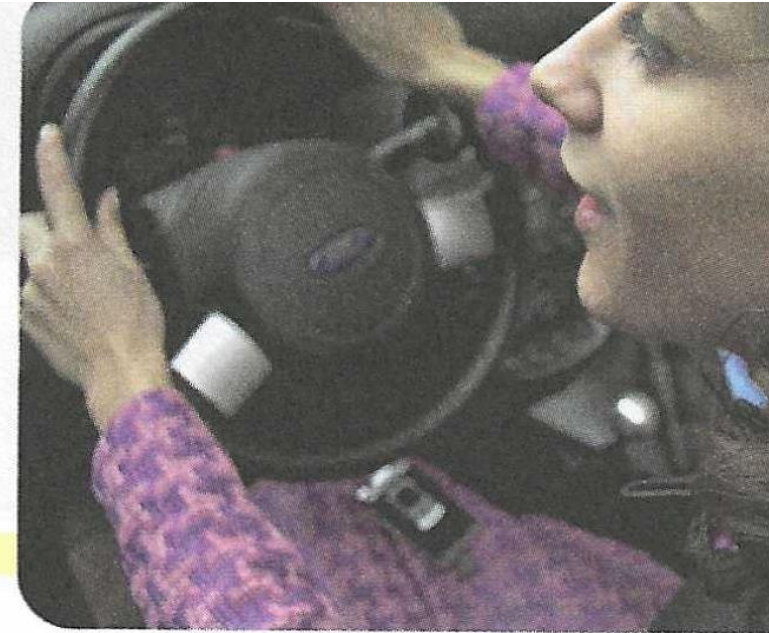
En rentrant d'un entretien d'embauche, Mel raconte son interpellation alors qu'elle conduisait tout en téléphonant avec son kit mains libres (oreillettes). Vexée de se faire prendre et de bonne foi, elle se demande quelle peut être la sanction, d'autant qu'au moment où elle a passé son code, le kit mains libres était autorisé.



Situation juridique

DES VACANCES BIEN MÉRITÉES

En rentrant d'un entretien d'embauche, Mel raconte son interpellation alors qu'elle conduisait tout en téléphonant avec son kit mains libres (oreillettes). Vexée de se faire prendre et de bonne foi, elle se demande quelle peut être la sanction, d'autant qu'au moment où elle a passé son code, le kit mains libres était autorisé.



1-Montrez que l'article R. 412-6-1 répond aux caractères de la règle de droit.

L'article R. 412-6-1 répond bien aux 4 caractères de la règle de droit.

Général : « L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit ». Cette loi du Code de la route est impersonnelle, elle s'applique donc **à tous les conducteurs....**

Obligatoire : le code de la route s'impose à tous les conducteurs **quand ils sont au volant**. Si une personne viole cette règle de droit, elle encourt une sanction.

Coercitif : L'État oblige par **sanction potentielle (contravention)** les conducteurs à respecter la règle de droit.....

Légitime : Le Code de la route a une **légitimité juridique** car il contient des articles issus de lois ou de règlements, c'est-à-dire de **règles émanant d'une autorité élue** (Parlement, gouvernement / Assemblée Nationale)

Le Code de la route a une **légitimité sociale (morale)** : **pour sauver des vies**

2- Énoncez la(es) règle(s) de droit applicable à la situation juridique.

Les règles de droit applicable à la situation juridique sont :

L'article R. 412-6-1 du Code de la route, *qui stipule que l'utilisation d'un kit mains libres pour téléphoner est interdite.*

L'article L. 131-1 du Code pénal, *qui prévoit une amende de 4e classe et un retrait de 3 points du permis de conduire, en cas de non-respect de cette règle.*

3- Exposez à Mel les risques encourus :

En commettant cette infraction, Mel s'expose aux risques juridiques suivants prévus par l'article L. 131-1 du Code pénal :

- Une contravention de 750€ d'amende (4e classe)
- un retrait de 3 points du permis de conduire.

4- Expliquez pourquoi la loi prévoit des exceptions à l'article R. 412-6-1.

La loi est générale, elle s'applique à tous. En revanche, l'article R. 412-6-1 du code de la route prévoit des exceptions (moto-école, pompier, police...).

L'objet de cette loi (du code de la route) est de limiter l'usage du mobile afin d'assurer **plus de sécurité** pour les usagers de la route.

Donc toujours **pour assurer plus de sécurité des exceptions sont donc logiques** dans certains cas (moto-école, pompier, police...) les chauffeurs sont contraints d'utiliser ces dispositifs